



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 3.2 de l'ordre du jour provisoire

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES

Troisième session

Rome, 7-9 juillet 2014

OBJECTIFS ET INDICATEURS RELATIFS AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. Introduction.....	1-3
II. Contexte	4-5
III. Processus d'établissement des indicateurs et points essentiels.....	6-11
IV. Orientations demandées	12

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

I. INTRODUCTION

1. À sa quatorzième session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a examiné et révisé le projet de priorités stratégiques relatives aux actions à mener dans le domaine des ressources génétiques forestières. Elle l'a adopté sous la forme du *Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières* et a invité le Directeur général de la FAO à le porter à l'attention de la Conférence de la FAO¹. La Conférence, à sa trente-huitième session en juin 2013, a adopté le Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières².

2. La Commission a examiné une liste provisoire d'indicateurs³ et a demandé à la FAO de poursuivre ses travaux sur cette liste afin d'assurer le suivi de la situation des ressources génétiques forestières mondiales et de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Enfin, elle a invité son Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières (le Groupe de travail) à examiner les indicateurs⁴.

3. Le présent document fournit une liste provisoire d'indicateurs conçus spécifiquement pour permettre le suivi de la mise en œuvre de chaque priorité stratégique du Plan d'action mondial et contient une proposition de procédure destinée à améliorer encore et à valider ces priorités.

II. CONTEXTE

4. Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action mondial, il convient de disposer d'objectifs et d'indicateurs permettant d'assurer le suivi des progrès accomplis et d'évaluer les tendances qui se dégagent aux niveaux national, régional et mondial en matière de conservation, d'utilisation durable et de mise en valeur des ressources génétiques forestières.

5. Le présent document s'appuie sur l'étude thématique menée pour établir les indicateurs relatifs à la diversité génétique forestière, à l'érosion et à la vulnérabilité du rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde*⁵. La différence entre les indicateurs de l'étude thématique et ceux proposés à l'Annexe 1 du présent document tient au fait que l'étude définit des indicateurs pour permettre le suivi de l'état des ressources génétiques forestières, et que les indicateurs du présent document visent, quant à eux, à mesurer les progrès accomplis au niveau de la mise en œuvre de priorités stratégiques telles qu'elles apparaissent dans le Plan d'action mondial. Ainsi, les indicateurs proposés à l'Annexe 1 sont avant tout des indicateurs relatifs aux interventions.

III. PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT DES INDICATEURS ET POINTS ESSENTIELS

6. L'objectif primordial du tout premier Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières est de favoriser la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières dans le monde. Ce Plan d'action est conçu pour être mis en œuvre aux niveaux national, régional et mondial. Bien que la plupart des indicateurs visent à assurer le suivi des interventions et dans certains cas à évaluer les avantages retirés, d'autres types d'indicateurs vont être nécessaires pour assurer le suivi des résultats (l'efficacité) de la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Le *Tableau 1* répertorie les différents types d'indicateurs qu'il est possible d'utiliser pour suivre à la fois les progrès de la mise en œuvre et son efficacité du point de vue des tendances de l'état des ressources génétiques forestières; il s'agit principalement d'indicateurs relatifs à la situation des forêts et aux pressions qu'elles subissent.

¹ CGRFA-14/13/Rapport, paragraphe 52.

² C 2013/REP, paragraphe 77.

³ CGRFA-14/13/4.3 Annexe I.

⁴ CGRFA-14/13/Rapport, paragraphe 123.

⁵ Graudal *et al.* (2014). *Indicateurs relatifs à la diversité génétique forestière, à l'érosion et à la vulnérabilité* Étude thématique pour l'établissement des indicateurs relatifs à la diversité génétique forestière, à l'érosion et à la vulnérabilité.

7. Pour assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial, il convient de disposer d'indicateurs relatifs aux avantages et aux interventions, et pour évaluer les résultats du Plan d'action, il faut des indicateurs relatifs à la situation des forêts et aux pressions qu'elles subissent, d'abord pour établir une base de référence, puis pour suivre les changements survenus au fil du temps. Certaines des priorités stratégiques préconisent que soient prises différentes mesures; il est plus difficile d'assurer le suivi de ces mesures que celui des priorités stratégiques proprement dites.

8. Les indicateurs proposés à l'*Annexe 1* du présent document découlent d'une série d'indicateurs présentés dans l'étude thématique menée pour établir les indicateurs relatifs à la diversité génétique forestière, à l'érosion et à la vulnérabilité.

9. Des indicateurs de suivi de la biodiversité ont été mis au point aux niveaux international, régional et national. Bien que certains des indicateurs globaux de la biodiversité puissent être utilisés pour un suivi de la conservation, de l'utilisation durable et de la mise en valeur des ressources génétiques forestières, en général, ils ne sont pas applicables. Pour la définition des indicateurs, il est important de prendre en compte la disponibilité de données pertinentes, et cette disponibilité varie énormément d'un pays à l'autre. En outre, la gestion de certains indicateurs exige des compétences bien précises.

10. Les indicateurs sont conçus pour contribuer à définir les objectifs et à les atteindre. Ainsi, un indicateur est un outil que l'on utilise pour mesurer l'attribut d'un objet lié à la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières et de ses résultats. Cet objet constitue l'unité d'observation. Les observations (également dénommées variables ou vérificateurs) utilisées pour décrire un indicateur peuvent être de formats divers, à savoir dichotomiques, catégoriques ou numériques. Les variables doivent pouvoir être facilement observables et utilisables, fiables, comparables d'un indicateur à l'autre, et pertinentes. Les indicateurs peuvent être regroupés par domaines et par zones de pertinence (on les qualifie aussi d'indicateurs opérationnels).

11. Le Plan d'action mondial est un plan décennal, mais il ne comporte pas d'objectifs précis. Ceux-ci pourront être définis une fois que la Commission se sera mise d'accord sur les indicateurs à utiliser.

Tableau 1 Indicateurs de suivi des ressources génétiques forestières et comment les classer selon leurs fonctions

Question de base	Type d'indicateur	Signification attribuée à l'indicateur
Quelle est l'évolution de l'état des ressources génétiques forestières?	E - État	Analyser les conditions et la situation – la diversité génétique est-elle en train de disparaître? Où, quoi et comment?
Pourquoi la diversité génétique disparaît-elle?	P - Pression	Suivre l'étendue et l'intensité des causes de la perte de diversité génétique
Quelles sont les incidences pour les sociétés humaines?	A - Avantages	Quantifier les avantages que l'être humain tire de la biodiversité
Que font les sociétés humaines pour remédier au problème?	I - Intervention	Mesurer la mise en œuvre de politiques ou la prise de mesures visant à prévenir ou à réduire les pertes de biodiversité.

IV. ORIENTATIONS DEMANDÉES

12. Le Groupe de travail souhaitera peut-être:

- examiner et réviser, le cas échéant, le projet d'indicateurs provisoires relatifs au suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières tels qu'ils figurent à l'*Annexe I* au présent document;
- recommander à la Commission d'inviter la FAO à apporter la dernière mise au point aux indicateurs et à les valider, y compris les indicateurs de statut, et de les soumettre au Groupe de travail à sa prochaine session pour un dernier examen et;
- recommander à la Commission d'inviter la FAO à préparer, pour la prochaine session du Groupe de travail, une série d'objectifs à l'appui de la conservation, de l'utilisation durable et de la mise en valeur des ressources génétiques forestières ainsi qu'un projet de calendrier pour le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial.

ANNEXE I

LISTE SUCCINCTE DES PRIORITÉS STRATÉGIQUES ET DES INDICATEURS PROPOSÉS (le Domaine prioritaire et la Priorité stratégique (PS) font référence au Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières: <http://www.fao.org/3/a-i3849f.pdf>)

Domaine prioritaire	Priorité stratégique	Indicateur vérifiable	Niveau	Type d'indicateur
Domaine prioritaire 1: Améliorer la disponibilité et l'accessibilité des informations sur les ressources génétiques forestières	PS1. Créer et renforcer un système national d'évaluation, de caractérisation et de suivi des ressources génétiques forestières	1- Existe-t-il un système national qui permette au pays de fournir des informations sur l'évaluation, la caractérisation et le suivi des ressources génétiques forestières? 2- Évolution du nombre et de la proportion des espèces pour lesquelles les ressources génétiques forestières font l'objet d'un suivi et d'une caractérisation.	National	Intervention / Avantage
	PS2. Mettre au point des systèmes nationaux et infranationaux d'évaluation et de gestion des connaissances traditionnelles sur les ressources génétiques forestières	Évolution du nombre et de la proportion des espèces pour lesquelles on dispose d'informations documentées sur les connaissances traditionnelles en matière de conservation et d'utilisation des ressources génétiques forestières (I)	National	Intervention / Avantage
	PS3. Établir des normes et protocoles techniques internationaux relatifs à l'inventaire, à la caractérisation et au suivi des évolutions et des risques dans le domaine des ressources génétiques forestières	Existe-t-il des normes ou des protocoles techniques internationaux relatifs à l'inventaire, à la caractérisation et au suivi des tendances et des risques en matière de ressources génétiques forestières que les pays puissent utiliser selon qu'il convient (D)?	International	Intervention / Avantage
	PS4. Promouvoir la création et le renforcement des systèmes d'information	Évolution du nombre d'espèces décrites dont on connaît la distribution ou les paramètres	International Régional National	Intervention / Avantage

	sur les ressources génétiques forestières (bases de données) destinés à regrouper les connaissances scientifiques et traditionnelles disponibles au sujet des utilisations, de la distribution, des habitats, de la biologie et de la variation génétique des espèces et des populations d'arbres	génétiques, par pays, et informations disponibles en la matière dans la base de données relatives aux ressources génétiques forestières (REFORGEN) (D)		
Domaine prioritaire 2: Conservation <i>in situ</i> et <i>ex situ</i> des ressources génétiques forestières;	PS5. Renforcer la contribution des forêts primaires et des zones protégées à la conservation <i>in situ</i> des ressources génétiques forestières	1- Évolution du nombre des populations d'espèces d'arbres gérées en tant que sources-mères dans le cadre de forêts primaires ou de zones protégées pour la fourniture de matériel de reproduction forestier 2- Évolution du nombre, d'espèces d'arbres et de populations d'espèces directement ciblées en vue de leur conservation dans le cadre de forêts primaires et de zones protégées (D)	National	Intervention / Avantage
	PS6. Encourager la création et le développement de systèmes de conservation <i>ex situ</i> efficaces et durables, y compris des collections <i>in vivo</i> et des banques de gènes	1- Évolution du nombre de collections des banques de gènes (banques de semences, banques de clones, banques d'ADN, banques de pollens) 2- Évolution du nombre de collections des arboretums 3- Évolution du nombre de plantations de conservation et d'essais à l'appui de la conservation (D)	National	Intervention / Avantage
	PS7. Contribuer à l'évaluation, à la gestion et à la conservation des populations d'espèces forestières marginales et/ou de lisière	1- Évolution des mesures de conservation prises en faveur des espèces et populations en danger (<i>ex situ</i>) (D) 2- Évolution du nombre et de la proportion de populations marginales	National	Intervention / Avantage

		et de lisière parmi les espèces qui sont documentées et conservées (I)		
	PS 8. Encourager et développer la gestion durable et la conservation des ressources génétiques forestières sur les terres agricoles	Évolution du nombre et de la proportion d'espèces agroforestières importantes pour lesquelles il existe un programme de conservation ou d'utilisation durable (I)	National	Intervention / Avantage (S)
	PS9. Soutenir et renforcer le rôle que jouent les forêts gérées par les communautés autochtones et locales dans la gestion et la conservation durable des ressources génétiques forestières	1- Évolution du nombre, de la proportion et de la superficie de forêts ou de peuplements de conservation gérés par les communautés locales ou les populations autochtones (<i>in situ</i>) 2- Évolution du nombre et de la proportion de collections (<i>ex situ</i>) gérées par les communautés locales ou les populations autochtones	National	Intervention / Avantage (S)
	PS10. Recenser les espèces nécessitant des mesures prioritaires	Évolution du nombre et de la proportion des espèces prioritaires identifiées pour une prise de mesures par les pays	National	Intervention / Avantage (S)
	PS11. Élaborer et mettre en œuvre des stratégies régionales relatives à la conservation <i>in situ</i> et promouvoir la constitution de réseaux et la collaboration écorégionale	1- Nombre d'espèces arborescentes ciblées directement par des programmes de conservation (D) 2- Des mesures de conservation sont prises en faveur des espèces et populations en danger (<i>in et ex situ</i>) (D) 3- Un réseau pertinent existe et est maintenu sur la durée (D)	National Régional	Intervention / Avantage
	PS12. Élaborer et renforcer des programmes semenciers nationaux de manière à garantir la disponibilité, en quantité suffisante, de semences d'arbres de qualité (certifiée) pour les programmes de	1- Évolution du nombre de collections des arboretums 2- Évolution du nombre d'espèces d'arbres et de sources de semences pour lesquelles il existe une réglementation de l'utilisation du matériel de de reproduction	National	Intervention / Avantage

	plantation nationaux	forestier (D)		
Domaine prioritaire 3: Utilisation durable, mise en valeur et gestion des ressources génétiques forestières	PS13. Promouvoir la remise en état et la restauration des écosystèmes à l'aide d'un matériel génétiquement approprié	1- Des directives ou des réglementations visant à assurer une bonne adéquation entre les espèces, les sources de semences et le site de plantation sont mises en application (D) 2- Des directives/une réglementation relatives à la composition et à la récolte des origines des graines (nombre de plants-mère) sont appliquées (D)	National	Intervention / Avantage
	PS14. Favoriser l'adaptation au changement climatique et l'atténuation des effets de ce phénomène grâce à une gestion et une utilisation judicieuses des ressources génétiques forestières	1- Des directives ou des réglementations visant à assurer une bonne adéquation entre les espèces, les sources de semences et le site de plantation en fonction de différents modèles de changement climatique sont mises en application (D) 2- Des directives/une réglementation relatives à la composition et à la récolte des origines des graines (nombre de plants-mère) sont appliquées au titre de scénarios liés au changement climatique (D)	National	Intervention / Avantage
	PS15. Promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies en vue de développer la conservation des ressources génétiques forestières et d'en favoriser l'utilisation durable	Évolution du nombre et des espèces faisant l'objet de recherches et/ou d'applications biotechnologiques	National	Intervention / Avantage
	PS16. Mettre en place et renforcer des programmes de recherche sur la reproduction, la domestication et la prospection biologique des arbres afin de tirer le meilleur parti des	1- Évolution du nombre de généticiens et de sélectionneurs spécialisés dans les essences arborées (D) 2- Nombre de cours universitaires ou de formations proposés sur des sujets liés aux	National	Intervention / Avantage

	ressources génétiques forestières	questions génétiques forestières (D) 3- Gains de production obtenus grâce à la sélection par rapport aux pertes entraînées par des plantations mal adaptées (D)		
	PS17. Développer et encourager le travail en réseau et la collaboration entre les pays concernés en matière de lutte contre les espèces envahissantes (animaux, plantes et microorganismes) qui menacent les ressources génétiques forestières	1- Un réseau pertinent qui évalue l'impact des espèces envahissantes sur les ressources génétiques forestières est en place et est maintenu sur la durée (I) 2- Évolution du nombre d'espèces envahissantes qui affectent les ressources génétiques forestières	National	Intervention / Avantage
	PS18. Élaborer des stratégies nationales pour la conservation <i>in situ</i> et <i>ex situ</i> des ressources génétiques forestières et leur utilisation durable	1- Des outils politiques à l'appui de la conservation <i>in situ</i> et <i>ex situ</i> des ressources génétiques forestières sont en place dans chaque pays	National	Intervention / Avantage
Domaine prioritaire 4: Politiques, institutions et renforcement des capacités	PS19. Mettre à jour les besoins en matière de conservation et de gestion des ressources génétiques forestières et les intégrer dans les politiques et les cadres programmatiques d'action plus larges aux niveaux national, régional et mondial	Des paramètres d'évaluation des ressources génétiques forestières pertinents figurent dans les inventaires forestiers nationaux et les programmes de suivi forestier nationaux (D)	National	Intervention / Avantage
	PS20. Développer la collaboration et promouvoir la coordination entre les institutions nationales et les programmes concernés par les ressources génétiques forestières	Évolution du nombre d'instances de coordination nationales qui intègrent les ressources forestières et la mise en œuvre du Plan d'action mondial (I)	National	Intervention / Avantage
	PS21. Mettre en place et renforcer les capacités dans les domaines de l'enseignement et de la	1- Modification du nombre d'institutions et de laboratoires opérationnels de sélection à l'appui de	National	Intervention / Avantage

	recherche en matière de ressources génétiques forestières, de façon que les programmes de développement connexes puissent bénéficier de l'appui technique nécessaire	l'amélioration des arbres 2- Évolution et nombre de facultés ou d'universités de troisième cycle qui proposent des programmes d'amélioration des arbres et de sélection (D)		
	PS22. Encourager la participation des communautés autochtones et locales à la gestion des ressources génétiques forestières dans le contexte de la décentralisation	Évolution du nombre, de la proportion et de la superficie des forêts gérées par les communautés et les populations autochtones et des systèmes de production fondés sur la sylviculture	National	Intervention / Avantage (S)
	PS23. Promouvoir et mettre en application des mécanismes d'échange de matériel génétique au niveau régional pour appuyer les activités de recherche et développement, en accord avec les conventions internationales	1- Des réglementations et un mécanisme régionaux permettant l'échange de matériel de reproduction forestier sont en place 2- Évolution du nombre et du type de lots de semences et de quantités de semences commercialisés/échangés dans le domaine de la recherche et du développement (D)	Régional	Intervention / Avantage
	PS24. Renforcer la coopération régionale et internationale à l'appui de la conservation et de la gestion durable des ressources génétiques forestières, ainsi que de l'éducation, de la diffusion de connaissances et de la recherche concernant ces ressources	Un réseau international à l'appui de l'éducation, de la diffusion de connaissances, de la recherche, de la conservation et de la gestion durable des ressources génétiques forestières est en place et est maintenu sur la durée (D)	Régional / international	Intervention / Avantage (S)
	PS25. Encourager la mise en place d'activités en réseau et contribuer au développement et au renforcement de ces activités au niveau international, y compris le partage des informations, en	1- Évolution du nombre de réseaux liés aux ressources génétiques forestières (avec des activités menées à bien dans le cadre de mandats) 2- Évolution de la durée de vie des réseaux liés aux ressources	Régional / International	Intervention / Avantage

	matière de gestion et de conservation des ressources génétiques forestières et de recherche sur ces ressources	génétiques forestières		
	PS26. Faire mieux connaître auprès du grand public et de la communauté internationale les rôles et les valeurs des ressources génétiques forestières	1- Nombre de cours intégrant la question des ressources génétiques forestières assurés au niveau national (D) 2- Évolution de l'incorporation de questions intéressant les ressources génétiques forestières dans les plans d'action mondiaux des organes, conventions et initiatives internationaux pertinents	International	Intervention / Avantage
	PS27. S'efforcer davantage de mobiliser les ressources nécessaires, notamment pour financer la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières	1- Évolution du nombre d'appels de financement qui font spécifiquement référence aux ressources génétiques forestières aux niveaux national et international 2- Évolution du niveau et de la proportion des financements disponibles pour les projets intéressant les ressources génétiques forestières aux niveaux national et international (par rapport à d'autres programmes de conservation et d'utilisation) 3- Évolution et proportion des priorités stratégiques mises en œuvre au niveau national	National / Régional / International	Intervention / Avantage

Indicateurs vérifiables:(D): directement lié aux indicateurs qui figurent dans Graudal *et al.* (2014).** : indirectement lié aux indicateurs qui existent dans Graudal *et al.* (2014), et adapté en conséquence.